



*Régie intermunicipale
du service de sécurité incendie
des municipalités de
Tring-Jonction, Saint-Frédéric,
Saint-Jules et Saint-Séverin.*

RÉGIE INTERMUNICIPALE DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DES MUNICIPALITÉS DE TRING-JONCTION, SAINT-FRÉDÉRIC, SAINT-JULES ET SAINT-SÉVERIN

PROCÈS-VERBAL

Assemblée des administrateurs

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil d'administration tenue le 24 octobre 2019 à 20h à la caserne incendie, 100 avenue commerciale Tring-Jonction, province de Québec.

Sont présents :

Président	M.	Mario Groleau, président du CA
Membres votants :	MM.	Jean-Paul Cloutier, vice-président du CA Martin Nadeau, secrétaire-trésorier du CA Ghislaine Doyon, administratrice
Membres non-votants :	MM.	Joël Giguère, administrateur Lucie Gilbert, administratrice Gino Vachon, administrateur Patricia Labbé, administratrice
Assistent également :	MM.	Marc-André Paré, directeur général et secrétaire-trésorier de la Régie Israël Dodier, directeur incendie et chef pompier

1. Ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20h. Monsieur Mario Groleau souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Ghislaine Doyon d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Déneigement

M. Marc-André Paré présente le résultat de l'appel d'offres sur invitation pour le déneigement de la caserne et du garage en location pour la période hivernale 2019-2020. Trois propositions ont été reçues soit :

- Déneigement Cindy Lessard : 2 000\$ avant taxes
- Ferme JS Nadeau : 1 500\$ avant taxes
- Patrick Gilbert : 4 000 avant taxes

Il est proposé par M. Jean-Paul Cloutier de retenir la soumission de Déneigement Cindy Lessard pour le déneigement 2019-2020 au coût de 2 000\$ avant taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Présentation des projets de terrain pour nouvelle caserne

La municipalité de Tring-Jonction a déposé, préalablement à l'assemblée extraordinaire, deux projets de terrain sur son territoire pour la construction d'une nouvelle caserne. Il s'agit des terrains suivants :

	Terrains	Superficie	Évaluation	Prix de vente
1	6 314 286	3 411,8 m ²	35 600\$	76 529,90\$
2	4 374 868	4 011,7 m ²	62 000\$	68 000\$

Dans ce dépôt de projet, la municipalité de Tring-Jonction a également inclus un projet d'entente visant le versement d'une compensation pour services municipaux ainsi qu'une promesse d'achat pour le lot 6 314 286.

La municipalité de Saint-Frédéric a déposé, séance tenante, un document intitulé « Propositions de la municipalité de Saint-Frédéric en vue de la sélection d'un terrain pour la construction d'une nouvelle caserne » qui comprend 4 projets de terrains. Il s'agit des terrains suivants :

	Terrains	Superficie	Évaluation	Prix de vente
1	6 074 852	72 300,00 m ²	43 400\$	0\$
2	4 375 088 4 220 378 4 375 088	À définir (Division de lot)	Inconnu (Selon superficie)	± 40 000\$
3	4 375 098 4 375 569	À définir (Division de lot)	Inconnu (Selon superficie)	Inconnu
4	4 375 097	16 330,00 m ²	93 200 \$	Inconnu

Dans ce dépôt de projet, la municipalité de Saint-Frédéric a également inclus différentes propositions financières et opportunités dont l'absence de taxes municipales et de frais de services municipaux et une possibilité d'y inclure un écocentre intermunicipal.

5. Processus de sélection pour le terrain de la nouvelle caserne

Un comité est créé afin de débiter le processus de sélection pour le terrain de la nouvelle caserne. Le comité est composé des personnes suivantes :

1. Jean-Paul Cloutier
2. Gino Vachon
3. Marc-André Paré
4. Israël Dodier

Au besoin, le comité pourra demander la contribution de Jacques Bussièrès et de Daniel Fortin pour les aspects incendie.

Le comité n'a pas à recommander une proposition parmi celles déposées, mais il doit :

- Établir les critères
- Établir les besoins
- Identifier les avantages et inconvénients de chacune des propositions

Le comité a un délai maximal de 6 mois pour déposer le résultat de ses travaux et bénéficie d'un budget de 4 000\$ non prévu au budget.

Il est proposé par Mme Ghislaine Doyon de nommer Messieurs Jean-Paul Cloutier, Gino Vachon, Marc-André Paré et Israël Dodier au sein du comité de travail et de leur allouer un budget de 4 000\$ à l'extérieur du budget de la Régie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Période de questions

- Aucune question

7. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 20h40 par Monsieur Martin Nadeau que la séance soit levée.

Mario Groleau
Président

Marc-André Paré
Directeur général et
secrétaire-trésorier